

-Voyage associé en collaboration avec Wildquest-



# BAHAMAS

## La rencontre entre l'humain et le dauphin

18 au 24 septembre 2011



Séjournes à l'île de Bimini aux Bahamas pour une rencontre inoubliable avec des dauphins sauvages. Une expérience magique qui vous touchera profondément. La combinaison de la méditation, d'une alimentation saine, de la nage avec les dauphins et de la relaxation sur un catamaran entouré des eaux turquoise de la mer des Caraïbes, forme une base holistique propice à l'amélioration de la santé et du bien-être pour tous ceux qui participent à ces retraites.

Le dauphin est un animal qui étonne, séduit et interpelle l'être humain dans la nature et la qualité des contacts qu'il établit avec lui depuis l'antiquité. Sa gentillesse, son intelligence, son amitié désintéressée et son amour du jeu en ont fait un symbole de liberté et d'un monde parfait auquel l'être humain aspire.

Le voyage s'appuie sur une volonté de mettre en avant l'authenticité et le respect des animaux dans la perspective d'un tourisme durable et responsable. Ce voyage est encadré par un guide spécialisé de Wildquest (anglophone), qui vous accueillera à votre arrivée à Fort Lauderdale.

## ITINÉRAIRE PRÉLIMINAIRE

### Jour 1 :

Vol Montréal-Fort Lauderdale. Arrivée à Fort Lauderdale, transfert jusqu'à l'hôtel. En fin de journée, première rencontre avec le groupe et un animateur. Souper libre et nuit à l'hôtel Baha Mar ou équivalent à Fort Lauderdale.

### Jour 2 :

Transfert jusqu'à l'aéroport en matinée, déjeuner à l'aéroport et vol vers Bimini. Transfert en minivan et en bateau-taxi jusqu'au Bayside lodge (Wildquest retreat) sur le bord de la mer dans le charmant village de pêcheurs de Porgy Bay. Tel un ruban de terre, l'île mesure 500 m par 7 km seulement. Après l'installation dans les chambres, rencontre avec toute l'équipe de Wilquest et départ pour une première excursion en catamaran à la rencontre des dauphins sauvages. Lunch sur le bateau.

La nage avec les dauphins se passe en eau peu profonde, chaude et claire, sur d'immenses bancs de sable. La clarté de l'eau est exceptionnelle et les couleurs sont très vives. Depuis plus de trente ans des groupes de dauphins sauvages ont pris l'habitude de venir à la rencontre des humains de façon spontanée. L'approche des dauphins est toujours faite sans intrusion, sans forcer, sans chasse et sans nourriture. L'expérience a démontré que les excursions où les participants n'ont pas pu rencontrer les dauphins sont très rares; de telles rencontres ne peuvent cependant pas être formellement garanties. Retour vers 18h30. Souper et nuit au Bayside Lodge.

### Jour 3 :

Dès 6 :00 a.m. méditation au lever du soleil pour ceux qui le désirent suivie d'exercices d'étirement et yoga matinal. Le déjeuner est servi vers 8 h. Ensuite chacun est invité à préparer son lunch pour le dîner sur le catamaran. Atelier offert de 9h30 à 11h ou temps libre pour la plage et la détente.

11h départ en catamaran pour la journée. Chaque jour est unique et spontané. Observation ou nage avec les dauphins (lorsque le temps le permet) ou encore partage, méditation, chants, silence, nage dans la mer, plongée en apnée, faire la sieste ou relaxer sur une plage déserte. Le bateau est assez grand pour vous donner l'espace de bouger et offre amplement d'espaces de soleil et d'ombre. Chaque jour est une célébration de la vie! Retour vers 18h30. Souper et nuit au Bayside Lodge.

### Jour 4 :

Accueil du lever du soleil avec méditation pour ceux qui le désirent suivi d'exercices d'étirement et yoga matinal. Le déjeuner est servi vers 8 h. Préparation de son lunch pour le dîner sur le catamaran. Atelier offert de 9h30 à 11h ou temps libre pour la plage et la détente.

Départ en bateau pour une nouvelle expédition. Il est possible d'entendre communiquer les dauphins entre eux par des sifflements et se situer les uns par rapport aux autres par des cliquetis et des murmures. Nager avec eux peut être d'ailleurs une expérience qui nous transforme à jamais! Ils se déplacent avec grâce et agilité, parfaitement adaptés au monde aquatique. Retour vers 18h30. Souper et possibilité d'animation près d'un feu au bord de l'eau en soirée.

### Jour 5 :

Le lever du jour est accueilli par une méditation pour ceux qui le désirent. Embarquement sur le bateau pour une autre aventure! L'équipe respecte les dauphins et veut vous offrir des rencontres uniques et respectueuses de leur environnement. Les plages de Bimini sont parmi les plus belles des Bahamas. Elles sont propres, le sable est doux et blanc, et les eaux, d'un bleu turquoise magnifique. Après le souper, possibilité d'animation d'atelier pour intégrer notre journée et partager son expérience.

### Jour 6 :

Méditation dès le lever du soleil avec le son de la mer. Départ pour une nouvelle aventure à la rencontre des dauphins. La nature aidant à profiter du moment présent et à prendre conscience de la joie qui vous habite, vous passerez l'après midi sur le catamaran. Retour prévu pour 18h30. Sortie dans un restaurant en ville pour déguster un repas typique (à vos frais).

### Jour 7 :

Dernière méditation au soleil levant possible avant le retour à la maison et court moment pour faire un bilan de l'expérience vécue tout au long de ce merveilleux voyage. Après le déjeuner, départ pour l'aéroport de Bimini. Vol sur Fort Lauderdale, transfert à l'aéroport international et vol de retour sur Montréal.

**Bayside lodge :**

Les chambres sont modestes, mais très propres. Elles sont équipées de deux lits simples ou doubles, salle de bain privée, séchoir à cheveux, mini-réfrigérateur, serviettes et draps. Il n'y a ni téléphone ni télévision. Le complexe est situé directement sur le bord de la mer et est à usage exclusif pour les clients de Wildquest. La plage se trouve derrière à moins de 200 pieds.

**Activités incluses**

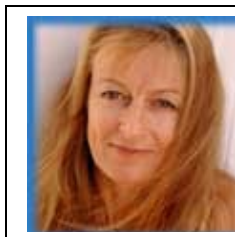
- Sorties quotidiennes en mer à la rencontre de dauphins sauvages (selon la température)
- Des activités de plongée en apnée (*snorkeling*)
- La plage... les eaux turquoise de la mer... le soleil des Bahamas...

**Si vous prévoyez louer sur place les palmes, masque et tuba, le coût est de 25\$US pour la semaine. Vous pouvez toutefois apporter le vôtre.**

**N.B. :** Possibilité d'extension de votre séjour : cette demande doit être faite **au moment de la réservation.**

# INFORMATION GÉNÉRALE

## Animatrice



**Amlas** : Son amour pour la nature, la musique, la méditation et le yoga fait partie intégrante de sa vie. Elle nage avec les dauphins depuis 1999 et a l'impression que plus elle est en contact avec eux, moins elle a l'impression de les connaître. La connexion entre l'humain et le dauphin est mystique et magique et doit être d'ailleurs simplement vécue et non analysée. Son expérience lui confirme que les dauphins agissent comme un pont au moment présent où la vie, l'amour, l'expansion et un sens de la connexion existe entre toute ce qui existe. C'est ce qu'elle aime partager à ceux qui vivent cette expérience.

**Dates** : 18 au 24 septembre 2011

**Prix réservez-tôt** : 2 949\$/ personne taxes incluses si inscription avant le 18 juin 2011

**Prix régulier** : 2 999\$/ personne taxes incluses si inscription après le 18 juin 2011

**Tarif sans les vols et les transferts** : 1 999\$/ personne taxes incluses

**Supplément pour une personne seule** : 450\$/personne (sur demande selon disponibilité)

**Date limite d'inscription** : 18 juillet 2011

**Le forfait comprend** : vols aller-retour Montréal — Fort Lauderdale et Fort Lauderdale — Bimini, tous les transferts, 6 nuits d'hébergement en occupation double dans des hôtels de catégorie standard, tous les repas à Bimini à l'exception d'un souper, 5 excursions en bateau à la rencontre des dauphins sauvages, les ateliers, l'équipe d'animation sur place, toutes les taxes (incluant la taxe du fond d'indemnisation de l'OPC).

**Le forfait ne comprend pas** : repas dans les aéroports (s'il y a lieu), excursions facultatives, dépenses personnelles, pourboires (prévoir 150\$ pour tout le séjour) et assurances-voyage, taxe d'aéroport aux Bahamas (20 \$US). Des frais de transport de bagages peuvent être chargés (à confirmer selon le transporteur).

**Pour vous inscrire** : remplir la fiche d'inscription ci-joint et nous l'envoyer avec un premier versement de 500\$. Il faut s'inscrire le plus tôt possible, car les places sont limitées. Une assurance voyage est fortement recommandée, à payer au moment du versement initial. **Le solde doit être payé avant le 18 juillet 2011.**

**Nombre de participants** : Min.1, max.20

**Documentation requise** : passeport valide obligatoire pour tous les voyageurs



# CONDITIONS GÉNÉRALES

## Dépôt et paiement

Un dépôt de 500\$ par personne est requis au moment de votre réservation ainsi que la prime d'assurance-annulation si désiré. Le solde devra être payé au complet **avant le 18 juillet 2011**. En cas de retard pour le paiement final, notez que la réservation sera automatiquement annulée entraînant les frais d'annulation sous-mentionnés.

## Frais d'annulation

Jusqu'à 60 jours avant le départ : 500\$ de pénalité

À moins de 60 jours avant le départ : aucun remboursement

Changement de nom : jusqu'à 300\$ de pénalité, selon les conditions du transporteur. À moins de 60 jours, toute modification. Sera considérée comme une annulation.

Spiritours se réserve le droit d'annuler un voyage si le nombre de participants n'est pas atteint à la date limite ou de changer les dates au besoin. Dans le cas où Spiritours décidait d'annuler le voyage, un remboursement complet représentera le règlement définitif envers le passager. Spiritours ne saurait être tenu d'intervenir lors de difficultés entre les autorités d'un pays et un membre du groupe qui ne se serait pas conformé aux lois, coutumes, règlements et traditions du pays d'accueil.

## Assurances

Les voyageurs sont invités à se procurer une assurance-annulation dans l'alternative où, pour des raisons majeures (maladie, blessure ou décès survenant à eux-mêmes ou à un membre de leurs proches) ils devaient annuler leur voyage avant le départ ou modifier l'itinéraire en cours de route. De plus nous recommandons fortement de prendre une assurance-médicale. Le coût des assurances n'est en aucun cas remboursable. Les voyageurs doivent prendre connaissance dans leur contrat d'assurance de la nature de la garantie, des risques assurés, des exclusions, limitations et réductions de garanties, ainsi que des procédures de résiliation que contient le produit d'assurance.

## Réclamation

Vous devez aviser le représentant de Spiritours le plus rapidement possible de toute réclamation éventuelle. À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec votre accompagnateur ou auprès de la direction de l'hôtel afin que la situation puisse être corrigée.

## Prix indiqués

Sauf en cas d'indication contraire, tous les prix sont en dollars canadiens. Ces prix sont sujets à changement sans préavis au moment ou avant le temps du paiement final. Un changement peut survenir suite à la dévaluation du dollar canadien ou de l'augmentation du coût du pétrole...etc.

## Responsabilité de Spiritours

Spiritours ne peut être tenu responsable des actes, oublis, erreurs ou événements, pertes, dommages ou accidents durant le voyage, ainsi que des retards ou annulation dus à une compagnie de transport. Spiritours ne peut être tenu responsable de quelque dommage subi par le voyageur pour maladie, blessure, perte, incommodité ou anxiété. Spiritours décline également toute responsabilité quant à tout dommage découlant d'un acte gouvernemental, de troubles politiques, grèves, actes fortuits. Spiritours n'effectuera aucun remboursement quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré ou d'une partie non-complétée, ni pour les services non-utilisés par les voyageurs. La responsabilité de Spiritours découlant du défaut de fournir un service ou un avantage décrit dans le présent document est limitée au coût de tel service ou avantage.

## Responsabilité du voyageur

Le voyageur s'engage à accepter toute directive raisonnable relative au forfait émis alors que le passager est à l'étranger. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et qui persiste dans sa conduite malgré un avertissement formel du fournisseur de services et/ou de son représentant, le passager sera expulsé du groupe et devra assumer tous les frais occasionnés par sa conduite y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son hébergement, nourriture et transport.

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
**\*\*\*Les noms et prénoms doivent être identiques à ceux inscrits dans le passeport.\*\*\***  
 Profession : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
 Tel. (résidence) : \_\_\_\_\_ Tél. (travail) : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 Numéro de passeport : \_\_\_\_\_ Date d'échéance : \_\_\_\_\_  
 Destination : Bahamas  
 Date de départ : 18 septembre 2011  
 Date de retour : 24 septembre 2011

Je partagerais la chambre avec une autre personne :  
 Nom du compagnon/compagne de voyage : \_\_\_\_\_  
 J'aimerais partager ma chambre avec une autre personne du groupe si possible. Si on ne peut me jumeler, Spiritours assumera les frais additionnels (pour les inscriptions à plus de 60 jours avant le départ).  
 Je désire une chambre privée. (supplément: 450\$ -sur demande, selon disponibilité)

Personne à contacter en votre absence : Nom : \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_

Où avez-vous entendu parler de Spiritours?: \_\_\_\_\_

Conditions médicales particulières \_\_\_\_\_

**Assurance-Voyage Croix-Bleue**, veuillez mettre vos initiales à côté de l'option choisie

Prix indiqués par pers.	Garantie soins médicaux d'urgence _____	Forfait plus _____ (garantie soins d'urgence, annulation pour 2 999 \$ et bagages jusqu'à 1,500\$)	Forfait plus sans soins médicaux _____ (garantie annulation pour 2 999 \$ et bagages jusqu'à 1,500\$)	Je ne désire pas d'assurance-voyage _____
0 à 34 ans	37\$	172.33 \$	148.93\$	
35 à 60 ans	46\$	206.60\$	171.50\$	
61 à 65 ans	43\$	245.53\$	189.73\$	
66 à 70 ans	49\$	321.53\$	238.64\$	

*N.B. Si vous avez 71 ans et plus vous devez nous contacter pour établir votre prime. Tarifs en vigueur jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2010.*

**Planétaire** : crédit de compensation des émissions de gaz à effet de serre (GES)

- Compensez en totalité vos émissions : 15.41 \$\*  
 Compensez en totalité vos émissions + l'impact climatique en haute altitude : 30.81 \$  
 Autre montant (10\$, 20\$ 30\$...) : \_\_\_\_\_ \$

\*Veuillez vous référer au site [www.planetaire.ca](http://www.planetaire.ca) pour plus d'informations.

Votre signature signifie que vous avez lu les conditions générales de Spiritours et que vous les acceptez.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

À retourner avec votre dépôt de 500\$ (plus les frais d'assurance s'il y a lieu) à l'adresse suivante : Spiritours, 1695 boul. Saint-Joseph est, suite 100 SS, Montréal, Québec, H2J 1N1. Nous vous suggérons de nous envoyer un chèque postdaté au 18 juillet 2011 pour la balance.



Détenteur d'un permis du Québec

## FORMULE D'EXCLUSION DUES AUX CONDITIONS PRÉEXISTANTES

Afin d'être admissible à l'assurance médicale vous devez compléter le formulaire suivant :

**EXCLUSION 1** ; Au cours des 3 mois précédant la date de prise d'effet\* de la couverture, avez-vous pour une maladie ou blessure :

1. été hospitalisé ?.....Non.....Oui
2. eu un changement de posologie dans votre médication existante ?.....Non.....Oui
3. eu un changement dans un traitement existant ?.....Non.....Oui
4. consommé de la nitroglycérine pour une condition cardiaque plus d'une fois dans une période de 7 jours pour le soulagement de la poitrine ?.....Non.....Oui
5. été traité avec de l'oxygène a domicile ou eu recours a la corticothérapie  
Pour une condition pulmonaire ?.....Non.....Oui
6. consulté un médecin (sauf pour un examen de routine) ?.....Non.....Oui
7. reçu un nouveau traitement ou vous en a-t-on prescrit un ?.....Non.....Oui
8. reçu une nouvelle prescription ou consommé un nouveau médicament.....Non.....Oui

Si OUI, spécifiez la Condition : \_\_\_\_\_  
Cette condition est exclue de la couverture.

### \* PRISE D'EFFET DE LA COUVERTURE

1. Assurance médico-hospitalière et assurance forfait régulier: la date de départ du voyage
2. Assurance annulation ou interruption de voyage : la date d'adhésion au contrat.

### IMPORTANT

Pour l'assurance médico-hospitalière, veuillez noter que dans le cas où une maladie se déclare entre la date de l'achat de l'assurance et le départ du voyage, cette maladie ne sera pas couverte pendant le voyage.

Signature du Client : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Si vous avez répondu OUI à la question

Cette condition n'est pas couverte. Nous vous offrons la possibilité de faire remplir un questionnaire médical par votre médecin traitant. Si le questionnaire médical est ACCEPTÉ par la Croix Bleue, cette condition sera COUVERTE.

-----  
Compléter la partie suivante SEULEMENT dans le cas où votre réponse est OUI

NOM: \_\_\_\_\_

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (RÉSIDENCE) : \_\_\_\_\_

# ASSURANCE HOSPITALISATION

Pour être admissible à cette assurance, il faut être résident canadien et être bénéficiaire au sens de la Loi sur l'assurance-maladie du Québec.

Pour adhérer à cette assurance vous devez obligatoirement remplir la formule d'exclusion due aux conditions préexistantes et le retourner avec votre paiement.

Voici un résumé de ce que l'assurance médico- hospitalisation couvre\* :

- Frais hospitaliers jusqu'à \$5,000,000
- Médicaments (lorsque prescrits dans le cadre d'un traitement d'urgence)
- Soins dentaires par suite d'un traumatisme externe ( jusqu'à \$2,000 )
- Service d'ambulance
- Rapatriement
- Allocation de subsistance ( jusqu'à \$3,000)

\*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage

# ASSURANCE ANNULATION

Cette assurance vous donne droit à un remboursement complet pour toutes sortes de situations pouvant arriver et qui pourraient vous empêcher de partir.

Voici un résumé de ce que l'assurance annulation couvre\* :

Votre voyage sera remboursé si vous vous voyez obligé d'annuler votre départ ou d'interrompre ou de prolonger votre voyage après qu'il ait commencé, à la suite de :

- .. Maladie, hospitalisation, lésions corporelles ou décès
- .. Mise en quarantaine
- .. Sinistre qui rend inhabitable la résidence principale
- .. Retard en raison d'une panne mécanique de la voiture, du mauvais temps, d'un accident de la route ou d'un barrage routier ordonné par la police en cas d'urgence
- .. Événement dans le pays de la destination du voyage qui incite le gouvernement du Canada à émettre une recommandation selon laquelle les citoyens canadiens ne devraient pas voyager à l'intérieur de ce pays pour une période couvrant le voyage assuré. L'adhésion à l'assurance doit avoir lieu avant que la recommandation gouvernementale ne soit divulguée
- .. Refus de la demande de visa (certaines conditions s'appliquent)
- .. Perte involontaire de votre emploi (certaines conditions s'appliquent)

\*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage.

Voici un résumé de ce que l'assurance annulation ne couvre pas :

- .. Toute maladie qui était diagnostiquée au moment de l'achat de cette assurance
- .. Tout traitement ou chirurgie conseillé avant la date d'achat du voyage
- .. Refus ou changement de décision pour la participation au voyage

# ASSURANCE BAGAGES

Couverture jusqu'à 1500\$ (maximum 300\$ par article)

Risques assurés : perte, endommagement, vol, retard (pour 12 heures et plus); un montant jusqu'à concurrence de 250\$ sera accordé pour vêtements et/ou accessoires de première nécessité.

Vous devez absolument avoir déclaré la perte aux autorités et avoir obtenu un rapport écrit.

\*Pour connaître avec précision ce qui est couvert veuillez demander au responsable du voyage de vous fournir le contrat d'assurance voyage